

# Analyse des risques sécuritaires liés à l'orpaillage sur le site de Djikando dans la région du Sud-Ouest

---

ZONGO Wendinmanegdé Emmanuel<sup>1</sup>

## Résumé

La région du Sud-Ouest concentre à elle seule un peu moins de cent (100) sites d'orpaillage actifs, pour environ 51% de la production artisanale d'or de tout le pays. Il est souvent aussi source de malheur pour ces dernières. L'objectif de la présente étude est d'analyser les risques sécuritaires liés à l'orpaillage dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso. La zone d'étude est le site d'orpaillage de Djikando dans la commune de Gaoua, chef-lieu de la région du Sud-Ouest. Une méthode de recherche à la fois quantitative et qualitative a été utilisée. Au terme de cette étude, l'on note volontiers que le site de Djikando est source d'insécurité avec des risques sécuritaires multiples et multifformes, généralement dangereux et très souvent meurtriers. Il s'agit de risques sécuritaires de type accidentel et de risques sécuritaires de type malveillant. Pour pallier à ces problèmes, il revient aux autorités locales d'instituer des cadres de concertations périodiques entre les autorités administratives, le ministère en charge des mines, les forces de défense et de sécurité (FDS), les responsables des artisans miniers, l'ONASSIM, les leaders religieux et communautaires.

**Mots clés** : Orpaillage, Risques sécuritaires, Sud-Ouest, Djikando, Burkina Faso.

## Analysis of security risks related to gold mining at the Djikando site in the SouthWest region

### Abstract

The Southwest region alone concentrates a little less than one hundred (100) active gold panning sites, for approximately 51% of the artisanal gold production of the entire country. It is often also a source of misfortune for the latter. The objective of this study is to analyze the security risks related to gold panning in the Southwest region of Burkina Faso. The study site is the gold panning site of the village of Djikando in the commune of Gaoua, capital of the Southwest region. A research method that is both quantitative and qualitative was used. At the end of this study, we readily note that the Djikando site is a source of insecurity with multiple and multifaceted security risks, generally dangerous and very often deadly. These are accidental security risks and malicious security risks. To overcome these problems, it is up to local authorities to establish frameworks for periodic consultation between administrative authorities, the ministry responsible for mines, the defense and security forces (FDS), leaders of artisanal miners, ONASSIM, religious and community leaders.

**Keywords:** Gold panning, Security risks, South-West, Djikando, Burkina Faso.

---

<sup>1</sup> Université Thomas SANKARA, [manouzonngo@yahoo.fr](mailto:manouzonngo@yahoo.fr)

## Introduction

Depuis la découverte de gisements aurifères dans le Sahel et l'essor subséquent de l'extraction minière artisanale, de nouveaux défis et opportunités pour les communautés locales et les autorités locales, nationales et régionales ont vu le jour. Dans un environnement où les moyens de subsistance sont rares, l'orpaillage est une aubaine pour de nombreux jeunes hommes sans emploi ou démunis qui espèrent faire fortune. Au début des années 2000, l'extraction de métal jaune a connu un essor rapide au Burkina Faso, au point de se hisser en 2009 au rang de premier produit d'exportation. Vingt ans plus tard, la production aurifère est "sérieusement menacée", selon le journal *L'Économiste du Faso*. Ce ralentissement entraîne un repli du secteur secondaire (-2,2 %), et une baisse des recettes fiscales issues des ressources minérales. En 2022, la fermeture de six sites miniers exploités par les sociétés Avesoro (région du Centre-Est), Nordgold (Centre-Nord) et Riverstone Karma (Nord), appartenant respectivement à des groupes canadien, russe et à un consortium burkinabè, ont occasionné un manque à gagner pour l'État de 25 milliards de francs CFA.

Néanmoins, l'orpaillage présente également des risques et des difficultés considérables pour les personnes concernées. « Burkina Faso : au moins 63 personnes tuées par une explosion accidentelle dans une mine d'or artisanale », telle était la « Une » du journal « *Le Monde* » du 22 février 2022 à la suite d'une explosion de grande ampleur dans l'après-midi du lundi 21 février 2022 sur le site d'orpaillage de Gongombiro, dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso. Cette « Une » est évocatrice de risques sécuritaires liés à l'orpaillage au Burkina Faso qui connaît un boom minier ces deux dernières décennies. En effet, depuis une quinzaine d'années, une ruée vers l'or est constatée à travers l'érection de sites artisanaux d'exploitation de l'or sur l'ensemble du territoire burkinabè. En 2016, on dénombrait 448 sites de production artisanale d'or fonctionnels au Burkina Faso qui ont généré 9,5 tonnes d'or d'une valeur de 232,2 milliards de francs CFA (INSD, 2017). Dès lors, l'or est devenu dans ce pays, le premier produit en termes de valeurs d'exportation au détriment du coton qui détenait ce record depuis 1965 (Ouédraogo, 2019).

Au Burkina Faso, l'orpaillage est pratiqué dans presque toutes les régions, cependant, le cas de la région du Sud-Ouest est assez particulier selon les résultats de l'enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage (ENSO 2017). La production artisanale d'or de la région du Sud-Ouest

en 2016 était de 4, 7 tonnes d'or d'une valeur de 118,7 milliards de FFCA soit 51,1% de la production nationale. La région du Sud-Ouest du Burkina Faso, est aussi le théâtre de nombreux incidents sur les sites d'orpaillage. En février 2022, la région a enregistré 66 morts dont 60 dans l'explosion dramatique sur le site de Gongombiro et 6 dans un éboulement sur le site d'orpaillage de Ourbi le 28 février 2022. Le présent article porte sur le site d'orpaillage de Djikando dans la commune de Gaoua. Ce site, est sujet à des crises à répétition dont la dernière en date de 2021 a fait plusieurs morts et blessés et de nombreux dégâts matériels. L'objectif de la présente étude est d'analyser les risques sécuritaires liés à l'orpaillage dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso. Notre site d'étude est le site d'orpaillage du village de Djikando dans la commune de Gaoua, chef-lieu de la région du Sud-Ouest.

Cet article est subdivisé en deux sections. La première section présente la méthode de recherche sur la problématique. La deuxième section, elle, porte sur la présentation des résultats, les interprétations et les discussions.

## **I. Méthodologie de recherche**

Cette section présente la zone d'étude de l'analyse des risques lié à l'orpaillage. Elle met en exergue également la méthode de collecte des données, la présentation et la discussion des résultats.

### **I.1. Présentation de la zone d'étude**

L'étude a été conduite dans la région du Sud-Ouest, une des treize (13) régions du Burkina Faso. La région du Sud-Ouest couvre une superficie de 16 318 km<sup>2</sup>, soit 6% du territoire national et est composée de quatre (4) provinces que sont : le Poni, la Bougouriba, le Ioba et le Noumbiel. Elle est limitée à l'Est par la République du Ghana, au Sud par la République de la Côte d'Ivoire, à l'Ouest par les régions des Cascades et des Hauts-Bassins et au Nord par les régions des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Ouest (carte 2). L'exploitation artisanale de l'or est une activité en plein essor dans la quasi-totalité des quatre (4) communes urbaines et des vingt-quatre (24) communes rurales que compte cette région. A titre indicatif, en juin 2022, la cartographie officielle des sites d'orpaillage du Sud-Ouest faisait état de plus de 300 sites clandestins et d'un total de 82 sites actifs dont 07 officiellement enregistrés au cadastre minier. Ces sites sont dans dix-

huit (18) des vingt-et-huit (28) communes de la région<sup>2</sup>.

Le site d'orpaillage de Djikando sur lequel porte cette étude est un village de la commune de Gaoua, chef-lieu de la région du Sud-Ouest. Le choix du site de Djikando pour cette étude est lié à plusieurs raisons. D'abord, le site de Djikando traîne l'image de « Site risqué » depuis le 31 janvier 2021 à la suite d'un conflit communautaire entre populations locales et orpailleurs sur ledit site. Au bilan, 9 morts et de nombreux dégâts matériels. Ensuite, le site de Djikando est le plus grand site d'orpaillage du département de Gaoua, et l'un des plus grands de la région avec entre autres les sites de Bantara, Galgouli et Nassar-tenga à Kampti et Kwamé Yaar à Boussoukoula. Aussi, le site de Djikando, sans avoir un statut de site semi-mécanisé, dispose d'une bonne installation de machines notamment des groupes électrogènes, des broyeurs et moulins dans la zone de traitement de minerais. Enfin, le site de Djikando dispose d'une convention de gestion avec l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi – mécanisés (ANEEMAS) chargée de son encadrement de proximité. Cela constitue une caractéristique importante pour l'étude, d'autant plus qu'il est l'un des sept (7) sites d'orpaillage du Sud-Ouest en convention avec l'ANEEMAS sur les 91 sites que compte toute la région, soit 8% de sites formels dans la région.

## **I.2. Méthodes de collecte des données**

Une méthode de recherche mixte a été adoptée dans le cadre de la présente étude. Cette méthode a été à la fois qualitative et quantitative avec un échantillon constitué de deux groupes. Le premier était composé de tous ceux qui ont fait l'objet d'entretien individuel (30 personnes de ressources) ou en « focus group » avec quatre groupes distincts. Le second groupe de l'échantillon était constitué de tous ceux qui ont répondu au questionnaire, 75 orpailleurs au total. Le choix de ces orpailleurs s'est basé sur un choix raisonné. Il consiste au choix de l'échantillon sur la base d'une ou de plusieurs caractéristiques fixées à l'avance. L'objet de l'enquête par échantillonnage raisonné est de recueillir des informations sur les éléments de la population présentant de telles caractéristiques. Cette méthode est surtout utile pour la description d'un problème donné tel que l'insécurité lié à l'orpaillage.

---

<sup>2</sup> Ministère en charge des mines : Rencontre régionale du 10 juin 2022 sur le rôle des artisans miniers dans la lutte contre le terrorisme, tenue dans la salle polyvalente de Gaoua à l'intention de l'ensemble des artisans miniers du Sud-Ouest.

Les techniques de collecte utilisées sont la recherche documentaire, l'enquête de terrain au moyen du questionnaire et des guides d'entretien et l'observation directe. Les données qualitatives collectées ont été écoutées et retranscrites pour les unes (celles enregistrées) et/ou synthétisées (pour le reste) afin de faire une analyse approfondie du contenu des échanges après les entretiens. Cela a permis de réorganiser l'exploitation des données conformément aux objectifs de l'étude, afin d'en tirer les meilleures interprétations possibles. Quant aux données quantitatives, elles ont été retranscrites et traitées. Ce faisant, l'apurement, la mise en cohérence et le traitement ont été effectués avec KOBACOLLECT. KoboCollect est basé sur l'application open source ODK Collect et est utilisé pour la collecte de données primaires dans les situations d'urgence humanitaire et d'autres environnements de terrain difficiles. Cet outil est utilisé par des milliers d'humanitaires, de professionnels du développement, de chercheurs et d'entreprises privées pour concevoir et mettre en œuvre des projets de collecte de données primaires dans le monde entier.

## **II. Résultats**

Cette section présente les résultats de l'analyse des données collectées afin de tirer les enseignements pertinents qui en résultent, au regard des objectifs du présent travail de recherche. Les résultats de l'étude montrent clairement que les risques sécuritaires liés à l'orpaillage sont multiples et permanents, constituant par la même occasion de sérieux obstacles qui compromettent l'essor de la contribution de l'orpaillage (Sidibé DIT Modibo et Camara, 2020).

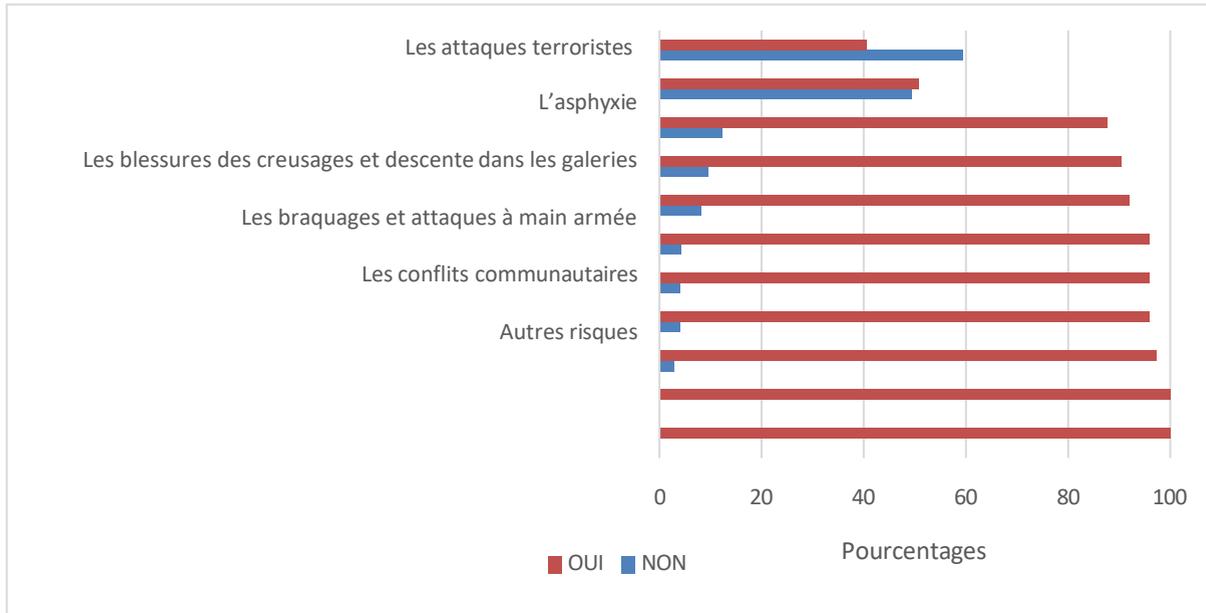
### **II.1. Les risques sécuritaires sur le site de Djikando**

De l'analyse des données recueillies, trois catégories de risques sécuritaires se dessinent :

#### **II.1.1. Des risques sécuritaires de type accidentel**

L'analyse des données recueillies et les avis de la grande majorité des orpailleurs, les principaux risques sécuritaires de type accidentel liés à l'orpaillage sont de plusieurs ordres. Parmi ces risques on peut dénombrer : la gravité des explosions et les incendies, l'intoxication au mercure ou au cyanure, les éboulements, les blessures à l'occasion du creusage ou de la descente dans les galeries, l'asphyxie liée au manque d'oxygène au fond des galeries. Ces risques sont matérialisés à travers le graphique 1 ci-dessous.

**Graphique 1 : Connaissance des risques sécuritaires liés à l'orpaillage**



Source : enquête de terrain, novembre 2022

Le graphique 1 ci-dessous laisse entrevoir les risques sécuritaires de type accidentel. On constate par l'affirmation l'existence de plusieurs risques sécuritaires. En ce qui concerne ces types de risques, le coordonnateur du site de Djikando affirme que « *Il y a toujours des incidents malheureux qui entraînent des pertes en vies humaines dans l'orpaillage. Je suis arrivé sur le site rien qu'en 2016 et au niveau des trous on a perdu au moins 10 personnes soit par manque d'oxygène, soit par électrocution, par glissade à la descente dans le puits ou encore par explosion. Cette année, 5 personnes ont péri dans la rivière du Poni en voulant la traverser par chavirement de pirogue. L'année passée 2 personnes sont mortes noyées dans les mêmes conditions et l'année d'avant 2 autres personnes. Ce qui fait 9 décès au niveau de la rivière du Poni en sept ans* »<sup>3</sup>. Toutes ces informations prouvent que les orpailleurs courent de gros risques généralement meurtriers dans le cadre de leurs activités. Cela pose en même temps le problème de l'absence de dispositif de sécurité au travail sur le site.

L'étude révèle l'absence totale de dispositif formel de sécurité sur les sites d'orpaillage de la région. Pour preuve, à Djikando tout comme ailleurs, il n'y a point de présence des forces de sécurité (privées ou publiques). A cela s'ajoute l'insuffisance du dispositif et des équipements de sécurité au travail. Ouedraogo (2019), Affessi et al. (2016), Dembélé (2008) et MECV (2011) avaient évoqué les mêmes défaillances sécuritaires sur les sites d'orpaillage. Il s'agit d'une autre faiblesse de l'État qui n'arrive toujours pas à opérationnaliser l'ONASSIM, à qui revient la charge exclusive de la sécurisation de tous les sites miniers industriels, semi-mécanisés et artisanaux du Burkina Faso.

### **II.1.2. Des risques sécuritaires de type malveillant**

L'analyse des données montre l'également l'existence des risques sécuritaires de type malveillance, c'est-à-dire contenant une intention coupable et relevant du domaine de la sûreté dans le cadre de la garantie de l'ordre public. Par ordre de gravité, les orpailleurs ont retenu les conflits communautaires, les braquages et attaques à main armée, les conflits fonciers et le terrorisme. Le terrorisme, quoi que répandu dans la majeure partie du Burkina Faso depuis 2016, n'apparaît qu'à la dernière position des risques cités et ce, pour seulement 40% des avis des orpailleurs. La raison est que la région du Sud-Ouest reste assez

---

<sup>3</sup> Entretien réalisé avec le coordonnateur du site de Djikando le vendredi 4 novembre 2022 de 16h à 17h15

épargnée de l'hydre terroriste par rapport à beaucoup d'autres régions du Burkina Faso, malgré quelques attaques sporadiques qu'elle a connues depuis 2016. Aucun des nombreux sites d'orpaillage de la région, y compris Djikando n'a subi une attaque terroriste jusqu'à présent.

A contrario, en tête de liste de ces risques, figurent les conflits communautaires, mentionnés par environ 98% des enquêtés. Cela est certainement lié au passif du site de Djikando en matière de conflit communautaire qui reste vif dans les mémoires. A ce sujet le coordonnateur du site nous a déclaré : « *le site de Djikando a connu beaucoup de conflits communautaires. Les plus emblématiques sont celui de 2008 qui a entraîné la fermeture du site pendant quatre ans jusqu'en 2012, par les autochtones du village et l'assaut des populations locales sur le site tout dernièrement en 2021 qui a fait au total 9 morts* »<sup>4</sup>.

### **II.1.3. Des risques de type environnemental, sanitaire et social**

Les orpailleurs enquêtés dans le cadre de cette étude révèlent être conscients des risques environnementaux. Ils sont ainsi tous conscients que leurs activités dégradent les sols cultivables avec les puits creusés un peu partout sur près de 1 km<sup>2</sup>. Aussi, les différentes activités d'orpaillage participent-elles à la déforestation avec la coupe abusive du bois pour les besoins divers de soutènement ou de construction d'abris. On peut mentionner la pollution des sols et l'air avec l'usage des produits toxiques tels que le cyanure ou le mercure ou encore la production de poussière sur le site. Le processus qu'utilisent les orpailleurs illégaux nuit gravement à l'environnement à cause du mercure qui est utilisé pour amalgamer l'or.

Lorsque ce polluant dangereux est exploité dans des rivières, le processus permet à des bactéries de transformer le mercure en méthylmercure, un neurotoxique puissant, qui est ingéré par les êtres vivants à proximité. Les poissons carnivores vivants dans ces zones sont alors contaminés et, suivant la chaîne alimentaire, la population locale qui s'en nourrit aussi. Le Président du Conseil Villageois de Développement (CVD) de Djikando confirme d'ailleurs la dégradation environnementale de son village en indiquant qu' : « *avant l'orpaillage, nous pratiquions nos activités agricoles et d'élevage avec nos enfants. L'élevage était bien développé. Il existait*

---

<sup>4</sup> Rapport gouvernorat de la région du Sud-Ouest, février 2021.

*des points d'eau naturels et le couvert végétal était bien fourni avec assez d'arbres. Les produits forestiers étaient disponibles (karité, néré, ...) et les femmes transformaient ces produits de cueillette qui leurs servaient d'activités génératrices de revenus. Aujourd'hui il n'y a plus rien de tout cela »<sup>5</sup>.*

En ce qui concerne le risque sanitaire, de façon globale, l'insalubrité règne en maître sur le site. Tout ce qui touche à l'hygiène des repas vendus, à la qualité de l'eau de boisson et au phénomène de la prostitution est négativement apprécié par les orpailleurs eux-mêmes (Tableau n°1). Pour les risques de maladies sur le site, les données indiquent que le risque de contracter le paludisme est le plus élevé, suivi respectivement des risques de tuberculose, de VIH/SIDA, de dermatoses, de maux d'yeux et des maux de tête.

**Tableau 1** : Appréciation de l'hygiène et maladies récurrentes sur le site

	<b>Appréciation</b>			
	Bien	Passable	Mauvais	Total général
<b>L'hygiène sur le site d'orpaillage</b>	8,1%	54,1%	37,8%	100%
<b>L'hygiène des repas vendus</b>	9,3%	77,3%	13,3%	100%
<b>Accès à l'eau potable sur le site</b>	18,7%	65,3%	16,0%	100%
<b>La prostitution sur le site</b>	16,2%	20,3%	63,5%	100%

Source : enquête de terrain, novembre 2022

Outre, la prostitution et la consommation de stupéfiants qui sont des facteurs favorables à la survenue des maladies sexuellement transmissibles, la tuberculose et de façon générale les pathologies respiratoires sont fréquentes sur les sites à cause de la promiscuité et de la poussière. Le Directeur régional de la santé a confirmé cet état de fait, en ces termes : « *Des pathologies respiratoires sont régulièrement*

<sup>5</sup> Entretien réalisé avec le Président CVD de Djikando le mercredi 16 novembre 2022 de 9h à 10h30

*notifiées chez les orpailleurs par nos agents. Par exemple, plusieurs cas de pathologies respiratoires dont 12 cas de décès ont été enregistrés de février à avril 2022 sur le site d'orpaillage de Maala dans le département de Midebdo, dans le district sanitaire de Batié en 2022. Ces décès seraient liés à une accumulation de poussière dans les poumons, responsable de l'arrêt respiratoire qui est survenu dans la plupart des cas de façon brutale »<sup>6</sup>.*

Sur le site de Djikando, les risques sociaux ne sont pas non plus des moindres. Les activités ont un impact sur l'éducation, le travail des enfants et la dépravation des mœurs. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, le site d'orpaillage de Djikando non seulement empiète le domaine scolaire de la seule école du village mais aussi alimente la déperdition scolaire. Dans ce sens le Directeur régional du Sud-Ouest en charge du primaire a affirmé : *« nous avons enregistré 15 abandons liés à l'orpaillage à djikando au cours de l'année scolaire 2020/2021 et 2353 cas d'abandons liés à l'orpaillage dans toute la région pour la même période. Plus grave, à Djikando, les enseignants sont victimes d'actes inciviques de la part des élèves ayant abandonné l'école et même de la part des orpailleurs. Aussi, les nuisances du site entravent-elles le bon déroulement des activités dans les salles de classes. En conséquence, les enseignants sont gagnés par le découragement face au faible effectif par classe et à la déperdition scolaire enregistrées dans cette école »<sup>7</sup>.*

#### **II.1.4. Des risques de type économique**

Le premier risque économique porte sur la fraude de l'or. Les recherches n'ont pas permis de quantifier la fraude de l'or à partir de Djikando, mais l'écart entre les quantités d'or produites artisanalement et celles déclarées à l'exportation au niveau de l'ANEEMAS ou dans d'autres structures compétentes sont si importantes pour justifier à souhait la fraude en la matière. En 2016 cet écart était de 6,8 tonnes à l'échelle nationale (INSD, 2017). Selon la brigade anti-fraude de l'or *« la fraude de l'or concerne essentiellement l'or produit artisanalement. Cette brigade révèle que le Burkina Faso perd chaque année plusieurs dizaines milliards de francs CFA à cause de la fraude en matière de commercialisation de l'or. Cette fraude est accentuée par l'écoulement*

---

<sup>6</sup> Entretien réalisé avec le Directeur régional de la santé du Sud-Ouest le mardi 8 novembre 2022 de 10h à 11h30

<sup>7</sup> Entretien réalisé avec le DREPPNF du Sud-Ouest le samedi 12 novembre 2022 de 9h à 10h00

*de la production artisanale de l'or dont trois dixièmes (3/10è) seulement de cette quantité passerait par le circuit commercial officiel. La perte estimée pour l'État se situe entre 15 et 30 tonnes d'or par an représentant plus de 200 milliards de francs CFA »<sup>8</sup>.*

Le second risque économique est bien l'inflation des prix des biens et services dans les zones d'orpaillage. L'orpaillage fait circuler beaucoup d'argent sur les sites qui fait flamber les prix, ce qui engendre la cherté de la vie sur lesdits sites et les zones environnantes en l'absence de tout contrôle des prix. A Djikando et Gaoua, la vie serait très chère à cause de l'orpaillage comme l'indique le Président CVD : « Avec l'avènement de l'orpaillage, tout est devenu cher à Djikando et à Gaoua ».

## **II.2. Impact des risques sécuritaires liés à l'orpaillage**

Cette section met en exergue les impacts des risques sécuritaires lié à l'orpaillage dans le site de Djikando. La section présente l'impact socioéconomique avant de mettre l'accent sur l'impact des incidents sur les orpailleurs.

### **II.2.1. Impact socioéconomique**

L'analyse des données montre que 85,30% des orpailleurs enquêtés soutiennent qu'en cas d'incident, ils arrêtent le travail à cause des mesures de fermeture (temporaire ou définitive) du site d'orpaillage prises généralement par les autorités. En effet, le site de Djikando a fait l'objet de fermeture deux (2) fois depuis son ouverture en 2006. Une première fois où il a été fermé par les populations locales de Djikando pendant quatre (4) ans de 2008 à 2012, période pendant laquelle les orpailleurs étaient déclarés persona non grata. Et pour la seconde fois, le site a été fermé sur une décision des autorités locale à savoir le Haut-Commissaire du Poni pendant les mois de février et mars 2021 à la suite du conflit entre orpailleurs et autochtones. Pour le cas de la récente fermeture liée au conflit communautaire du 31 janvier 2021, l'impact socioéconomique était d'environ 1600 orpailleurs contraints au chômage et une perte de production estimée entre 120 millions et 360 millions en deux (2) mois selon le coordonnateur du site.

Il faut noter également l'absence de dispositif de recouvrement des taxes au profit des collectivités locales d'une part et d'autre part la

---

<sup>8</sup> Entretien réalisé avec le Commissaire de Police R. K. de la BNAF le 30 octobre 2022 de 15h à 16h

fraude massive de l'or burkinabè qui fait perdre à l'État chaque année des centaines de milliards de F CFA du fait de la taxation de l'exportation de l'or jugée élevée. Selon le rapport de la Commission d'enquête parlementaire, les taxes étant élevées au Burkina Faso, les exportateurs d'or préfèrent frauder et par conséquent ne payent pas de taxes (estimées à 450 000 FCFA/Kg). La quantité d'or fraudée étant évalué entre 15 à 30 tonnes/an de 2006 à 2015, les manques à gagner liés aux taxes non perçues dans l'exportation de l'or fraudé issu de l'orpaillage est de 101 250 000 000 F CFA par an et une perte de 74 670 000 000 F CFA pour le reste de l'économie burkinabè (AN, 2016).

### **II.2.2. Impact des risques sécuritaires sur les orpailleurs**

Les données de l'enquête montrent que 61,3% des orpailleurs enquêtés pensent que les incidents écorchent leur image. Le chef de terre de Djikando, dans ce sens a déclaré que *« les incidents liés à l'orpaillage ne donnent pas une bonne image au village. Le conflit sur le site de Djikando (où il y a eu 9 morts), n'a pas laissé du tout une bonne image du village. Par exemple, mon fils a demandé la main à une fille de Bouroum- Bouroum qui lui a dit qu'il paraîtrait que dans son village à Djikando on tue les gens. Cela atteste à telle enseigne notre village est perçu comme une zone risquée »*<sup>9</sup>. Aussi, 74,7% des orpailleurs enquêtés considèrent que les incidents n'entachent en rien leur moral à même de les empêcher de continuer l'orpaillage. En d'autres termes, l'existence de risques sécuritaires ne peut pas les faire quitter l'orpaillage. Ils préfèrent braver les nombreux risques au quotidien à la recherche de leur pitance. L'orpaillage apparaît vraisemblablement comme un secteur hors contrôle à défaut de l'implication de l'ANEEMAS en charge de la veille de proximité sur cette activité. Par exemple, sur les 91 sites d'orpaillage du Sud-Ouest, seulement sept (7) sont officiels et souffrent, du reste, d'un manque de suivi de proximité de la part de l'ANEEMAS. Celle-ci évoque des difficultés de fonctionnement notamment l'insuffisance de ressources humaines qualifiées, de moyens matériels et logistiques et de maillage du territoire. Cela traduit une faible présence de l'État sur les sites aurifères, ce qui facilite le caractère « hors contrôle » de l'orpaillage comme le soulignent Gueye (2001) et Sangaré (2016).

---

<sup>9</sup> Entretien réalisé avec le Chef de terre de Djikando le mercredi 16 novembre 2022 de 11h à 12h30

## **Conclusion**

L'orpaillage dans la région du Sud-Ouest est une pratique courante en ce qu'il est pratiqué dans presque toutes les communes de la région. L'objet de la présente étude est d'analyser les risques sécuritaires liés à l'orpaillage dans le village de Djikando dans la commune de Gaoua, chef-lieu de la région du Sud-Ouest. La démarche méthodologique mixte (à la fois quantitative et qualitative) a été privilégiée à travers l'enquête de terrain et les différents entretiens réalisés avec les acteurs clés.

Au terme de cette étude, l'on note que le site de Djikando est source d'insécurité avec des risques sécuritaires multiples et multiformes, généralement dangereux et très souvent meurtriers. Il s'agit de risques sécuritaires de type accidentel et de risques sécuritaires de type malveillant. Au regard des résultats de l'analyse, les risques sécuritaires liés à l'orpaillage ne sont point une fatalité. Ils restent bien maîtrisables avec une meilleure implication des acteurs du secteur minier. A ce titre dans un premier temps, l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières semi-mécanisées et artisanales doit assumer pleinement ses prérogatives en renforçant ses capacités opérationnelles de sorte à pouvoir couvrir l'encadrement de tous les sites de la région du Sud-Ouest.

Dans un deuxième temps, les autorités administratives locales, représentants de l'État au niveau local et garants de la paix et de la sécurité publique dans leurs circonscriptions doivent assurer la tutelle administrative des sites d'orpaillage. Il revient aussi aux autorités locales d'instituer des cadres de concertations périodiques entre les autorités administratives, le ministère en charge des mines, les forces de défense et de sécurité (FDS), les responsables des artisans miniers, l'ONASSIM, les leaders religieux et communautaires.

L'orpaillage ayant été manifestement au service du terrorisme dans plusieurs autres localités du Burkina Faso, et au regard des menaces grandissantes et du nombre pléthorique des sites d'orpaillage actifs dans la région du Sud-Ouest, ne serait-il pas urgent d'anticiper toute emprise des terroristes sur ces sites par tous les moyens ?

## **Références bibliographiques**

Affessi, A. S., Koffi G. J-C, Sangaré M. (2016). Impacts sociaux et environnementaux de l'orpaillage sur les populations de la région du Bounkani (Côte d'Ivoire, European Scientific Journal September

2016 édition vol.12, No.26 ISSN: dw1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431, 19p ;

Arnaldi di Balme, Lanzano, C. (2014). Gouverner l'éphémère. Étude sur l'organisation technique et politique de deux sites d'orpaillage (Bantara et Gombélédougou, Burkina Faso), Étude Récit n° 37. Ouagadougou : Laboratoire Citoyennetés.

Assemblée Nationale (2016). Commission d'enquête parlementaire sur la gestion des titres miniers et la responsabilité sociale des entreprises minières, 98p ;

Bohbot, J. (2017). L'orpaillage, une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées, EchoGeo, 42, 1-19.

Bourgou T. (2006)- Politiques du risque, Paris, Éditions Perspectives juridiques, (Monographies ), 218 p.

Dembélé S. (2008). L'impact de l'activité minière et les exigences de protection de l'environnement, Pambazuka News, N° 73 ;

Institut National de la Statistique et de la Démographie / INSD, (2017). Enquête nationale sur le secteur de l'orpaillage / ENSO, DSSE/SCEAM/ 2017-04, 9p ;

Keita, S. (2001). Etude sur les Mines Artisanales et Les Exploitations Minières à Petite Echelle au Mali, IIED and WBCSD Report N° 80.

Lanzano C. et Arnaldi di Balme L. (2017). Des « puits burkinabè » en Haute Guinée

: processus et enjeux de la circulation de savoirs techniques dans le secteur minier artisanal. Dans : Autrepart, 82(2), 87-108.

Ouedraogo, E. K. (2022). L'impact de l'orpaillage clandestin sur les massifs forestiers

: cas des réserves partielle et totale de faune de Bontioli dans la région du Sud-Ouest au Burkina Faso, Mémoire de Master à l'université Aube Nouvelle, 64p ;

Ouedraogo, L. (2019). Orpaillage artisanal et développement rural, Thèse Université Laval, 149p ;

Sangaré O., Mundler P., et Ouedraogo L. (2016). Institutions

informelles et gouvernance de proximité dans l'orpaillage artisanal. Un cas d'étude au Burkina Faso, *Revue Gouvernance*, 13(2):53–73. 22p ;

Sanon Z. (2019). Dynamique de l'occupation du sol et diversité floristique ligneuse de la végétation de la forêt classée de Koulbi dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, Thèse Université Nazi Boni, 132p ;

Sidibé M. A. DIT MODIBO et Camara M. (2020). Impact socioéconomique de l'orpaillage dans le Cercle de Kadiolo au Mali, Vol. 01 No 24 (Décembre 2020) - *Revue Malienne de Science et de Technologie* – ISSN 1987-1031 Série C : Sciences Humaines et Sociales, 13p ;

Traoré A. B. (2022). Impact socioéconomique de l'orpaillage dans le cercle de Kéniéba au Mali. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing*, 18